Bulletin du mois d'août 2006

Numéro 3 - FCSQ

Attestation d'études professionnelles

AEP

Du financement MELS pour les AEP?

Lors de la rencontre du 25 mai 2006 du Comité mixte sur la formation professionnelle, la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) déposait un bilan faisant état de la situation dans le développement des programmes conduisant à l'attestation d'études professionnelles (AEP). Dans son document, la FCSQ souligne, entre autres, que le nombre de programmes actuellement accrédités s'établit à vingt et un et qu'au cours de la prochaine année, une vingtaine de nouveaux programmes seront rendus disponibles.

Le rapport souligne que le développement de chacun de ces programmes a été réalisé, tantôt par une seule commission scolaire,tantôt par un regroupement de celles-ci, selon un cadre d'élaboration rigoureux, similaire à celui appliqué pour le développement des diplômes d'études professionnelles (DEP).

On y apprend aussi que tous les programmes développés ou en développement, ont fait l'objet d'une étude de pertinence interne (pour éviter toute duplication avec un programme de DEP et de DEC existant) et d'une étude de pertinence externe (pour démontrer que le programme répond à un réel besoin du marché du travail). Chaque programme développé a aussi fait l'objet d'un avis émis par Emploi-Québec confirmant le besoin de main-d'œuvre dans la fonction de travail.

Que se passe-t-il donc chez les humains pour expliquer cet engouement croissant pour les animaux de compagnie?

À lire à la page 2 :
Quand la natalité baisse chez les humains...

La FCSQ prévoit toutefois un ralentissement du développement de nouvelles AEP, à compter de 2007-2008. Selon la FCSQ, les efforts des années à venir devront porter sur l'élargissement de l'offre de service. Les besoins du marché du travail sont multiples; il en va de même de ceux des travailleurs. Il apparaît maintenant comme nécessaire et urgent de permettre aux commissions scolaires de rendre les programmes conduisant à des AEP accessibles à toutes les clientèles adultes, et non plus aux seules personnes référées par Emploi-Québec. Pour ce faire, les commissions scolaires devront compter sur un financement attribué par le MELS.

Par ailleurs, en raison de la fin prochaine de la phase expérimentale (2002-2007), il sera important que la contribution du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) soit traduite en mesure récurrente et introduite dans les règles budgétaires annuelles à compter de 2007-2008.

Dans ce numéro :

Du financement MELS pour les AEP?	1-2
Quand le taux de natalité baisse chez les humains...	2-3
Une AEP qui tombe à point...	3-4
Agent de sécurité : ÉTUDE DE PERTINENCE	4-5
Première cohorte en Mécanique de remorques	5
ANNEXES	
• Programmes dispensés ou planifiés	

De plus, pour que ces programmes de formation qualifiante de courte durée conduisant à une AEP puissent être accessibles à toutes les clientèles, dès juillet 2007, la FCSQ demande au MELS :

- de reconnaître officiellement les AEP comme des programmes relevant des commissions scolaires, en modifiant en conséquence les encadrements législatifs et administratifs appropriés.
- d'établir des paramètres de financement particuliers aux AEP.

Fonds régional AEP

La FCSQ recommande donc que le financement des AEP parvienne aux commissions scolaires par la création de fonds régionaux AEP qui seraient spécifiquement rendus disponibles pour le financement de l'offre de formation et qui seraient administrés, dans chacune des régions, par un regroupement de commissions scolaires de la région.

La suite de l'article à la page suivante...

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Suite de l'article :

Du financement MELS pour les AEP ?

De plus, il est indéniable que ce type de formation s'inscrit dans les priorités gouvernementales de formation de la main-d'œuvre et constitue une voie prometteuse pour répondre à des besoins non satisfaits du marché du travail. Certaines cohortes pourraient être financées en partie par Emploi-Québec et en partie par le fonds régional AEP.

Ce fonds régional aurait l'avantage de renforcer la concertation entre les commissions scolaires et de mieux répondre aux besoins de l'ensemble de la population du territoire.

En vue d'assurer une répartition équitable du financement entre, d'une part, les régions et, d'autre part, les commissions scolaires d'une même région, la FCSQ a signifié son intérêt à collaborer à l'établissement des paramètres de financement des AEP ainsi qu'à un modèle de partage de l'enveloppe budgétaire.

Accessibilité aux prêts et bourses

L'instauration du principe d'accessibilité à toutes les clientèles, requiert également que les personnes inscrites à ces programmes soient admissibles au programme d'aide financière du MELS. Dans ce contexte, la FCSQ recommande que les programmes menant à l'AEP soient reconnus par le MELS, au même titre que les programmes menant à l'AEC; ceci permettra l'accès au régime de prêts et bourses à tous les élèves inscrits.

Quand le taux de natalité baisse chez les humains…

Le *règne animal* n'aura jamais aussi bien porté son nom!

Les métiers et les fonctions de travail foisonnent autour de lui. En particulier ceux qui touchent aux animaux domestiques. Ce qui, il n'y a pas si longtemps, était réservé au seul et unique vétérinaire de quartier, se subdivise maintenant et se répand comme une traînée de poudre.

Nombreux sont les propriétaires de chiens et chats domestiques qui visitent maintenant les boutiques spécialisées de toilettage, de dressage ou de soins de tous ordres. Maintenant, on recourt même à des garderies spécialisées, à la veille de voyages ou de vacances prolongées; les grands transporteurs ont chacun leur protocole particulier pour attirer les propriétaires d'animaux désireux de voyager avec leurs animaux de compagnie. On assiste également à l'avènement d'une mode vestimentaire animale très florissante dans certains commerces spécialisés.

Stéphany-Pascale Gauthier *travaille actuellement à structurer le nouveau complexe animalier à la CSDM. On la voit ici en compagnie de Moka, Putchy et Chyko.*

Que se passe-t-il donc chez les humains pour expliquer cet engouement croissant pour les animaux de compagnie?

Mme Stéphany-Pascale Gauthier, chargée de projet à la Commission scolaire de Montréal (CSDM), nous explique: « Le phénomène n'est pas si récent que cela. Il date d'une quinzaine d'années, peut-être plus. Des études ont démontré qu'il y avait un lien observé entre la dénatalité et l'engouement du citoyen pour l'animal de compagnie ».

Les gens n'aiment pas être seuls; le chien, le chat ont fait peu à peu leur place dans les familles moins nombreuses et auprès d'individus désireux de combler leur solitude par une présence animale.

L'animal domestique a été élevé (l'expression n'est pas exagérée) au rang de membre de la famille. Il est aimé, cajolé, gâté et on lui consacre beaucoup du temps qui jadis était dévolu aux nombreux enfants que comportaient nos familles.

La suite de l'article à la page suivante…

Suite de l'article : Quand le taux de natalité baisse chez les humains…

Le phénomène a pris l'ampleur que l'on sait et les animaleries et autres commerces spécialisés se sont multipliés.

Chacun se réclame de telle ou telle spécialité. Mais, nous apprend Mme Gauthier, tous ces nouveaux métiers ne sont pas réglementés et chacun peut se prétendre diplômé de telle ou telle école ou institut. Bref, c'est un peu l'anarchie qui règne dans le domaine des métiers animaliers. Plusieurs écoles et instituts privés naissent et meurent au hasard des courants de pensée et des initiatives personnelles.

La CSDM s'est penchée sur le phénomène et y a découvert une multitude de besoins à combler. C'est que les propriétaires d'animaux domestiques accordent beaucoup d'attention à leurs *compagnons*; ils sont de plus en plus préoccupés par la qualité de vie de leurs animaux.

Le phénomène est tel que la CSDM pense ouvrir sous peu un complexe animalier qui se consacrera, entre autres choses, à la formation d'intervenants spécialisés en soins animaliers. Plus précisément, on est à produire des programmes de formation de courte durée sanctionnés par une attestation d'études professionnelles (AEP). Les nouvelles fonctions de travail ainsi sanctionnées seront celles d'éducateur canin (dressage), de toiletteur et d'animalier.

Mme Gauthier nous confirme que l'AEP (Animalier/Animalière) sera la pierre angulaire de l'offre de formation. C'est dans cette AEP qu'on retrouvera les compétences concernant les soins de base à prodiguer aux animaux. L'éducateur canin doit posséder ces compétences de base pour travailler dans un centre canin; en plus d'acquérir des connaissances sur le comportement animal et sur les techniques de dressage. Il en est de même pour le toiletteur qui lui, se spécialisera dans la coupe, la tonte et l'hygiène de l'animal. « Nous aurons une offre de formation qui tiendra vraiment compte de l'ensemble des besoins du marché. Nous sommes d'ailleurs en pourparlés avec plusieurs entreprises qui utilisent des animaux pour réaliser certains projets », nous dit madame Gauthier qui rêvait à ce complexe animalier depuis plusieurs années.

Un édifice situé dans le quartier Rosemont, à Montréal, a été acheté par la commission scolaire et a été réservé à cette fin. L'enthousiasme est palpable : « Le complexe animalier de la CSDM offrira non seulement des services de formation spécialisée mais voudra également répondre à des besoins précis du grand public. Essentiellement, il s'agira d'un centre voué à la formation de la clientèle de la commission scolaire. Le complexe fera appel à des spécialistes du milieu qui œuvreront dans le cadre d'ententes industrie-école. On parle ici d'un complexe multiservice ouvert au grand public. Ce faisant, nous croyons également pouvoir faciliter l'implantation de la réforme scolaire en offrant à notre clientèle étudiante des activités de développement de l'employabilité par le biais de plateaux de travail que nous mettrons à sa disposition ».

La CSDM pense que la naissance de ce complexe animalier contribuera à faire reconnaître par une certification officielle ces métiers. Par le fait même, augmenter le professionnalisme des employés des commerces qui ne cessent de naître dans la mouvance du phénomène. L'introduction des attestations d'études professionnelles (AEP) apportera une caution indiscutable et nécessaire dans cette problématique qui fait que, dans la présente situation, se dit spécialiste qui veut. C'est bien d'offrir de nouveaux services, mais c'est mieux lorsque ceux-ci se basent sur une connaissance réelle et approfondie; et que demander de mieux lorsque le tout est coiffé d'une attestation reconnue.
« Tous y gagneront : le consommateur, l'intervenant spécialisé, les propriétaires de commerces et, bien sûr, la clientèle étudiante. Et le marché du travail s'enrichira de nouveaux débouchés et d'une nouvelle main-d'œuvre qualifiée » ajoute Mme Gauthier, fière de constater que la CSDM lui accorde toute sa confiance dans ce dossier.

Pour en savoir plus sur ce projet, veuillez communiquer avec Mme Stéphany-Pascale Gauthier, chargée de projet, à la Commission scolaire de Montréal, (514) 596-6156, poste 6727.

Une AEP qui tombe à point…

L'industrie du transport de marchandises de la région de Drummondville cherchait une solution à un problème de pénurie de main-d'œuvre spécialisée. Il y avait, disait-on, une pénurie de mécaniciens de véhicules lourds. Les mécaniciens étaient débordés et ne suffisaient plus à la tâche. La fonction de travail avait beaucoup évolué depuis quelques années. L'équipement utilisé par les transporteurs s'était sophistiqué. Le mécanicien était maintenant appelé à intervenir sur l'ensemble de l'équipement périphérique et non seulement sur les moteurs de camions. Qui plus est, cet équipement lui-même devenait de plus en plus complexe et son entretien ou réparation exigeait parfois des compétences qui dépassaient celles du mécanicien de moteurs de véhicules lourds: les systèmes hydrauliques, électriques et réfrigérants des remorques ne faisaient pas nécessairement partie du domaine de spécialisation du mécanicien de moteurs de camions. Bref, disaient les représentants de l'industrie, « Les transporteurs ont besoin de plus de mécaniciens de véhicules lourds et devront probablement perfectionner ces derniers pour qu'ils puissent intervenir sur l'équipement périphérique et répondre aux nouvelles exigences du métier ».

Le bureau local d'Emploi-Québec avait été saisi de la demande et se disait prêt à intervenir. Mais comment former de nouveaux mécaniciens et, en même temps, perfectionner les anciens, tout en maintenant les activités régulières de l'industrie du transport de marchandises?

La suite de l'article à la page suivante…

Suite... Une AEP qui tombe à point

Une rencontre tenue en avril 2004 réunissait des intervenants du bureau local d'Emploi-Québec, de la Commission scolaire des Chênes desservant la grande région de Drummondville ainsi que des représentants d'une dizaine de compagnies œuvrant dans l'industrie du transport de marchandises. Un seul sujet à l'ordre du jour: trouver une solution aux problèmes découlant de la pénurie de mécaniciens de moteurs de véhicules lourds.

Ce qui est ressorti de cette rencontre devait en surprendre plus d'un, tant par l'originalité de la proposition avancée que par son caractère innovateur. Les échanges permirent en effet de dégager un important constat : le problème résidait davantage dans la « surutilisation » de la main-d'œuvre existante que dans une pénurie de celle-ci. Les mécaniciens de véhicules lourds suffiraient à leurs tâches s'ils n'étaient pas aussi utilisés à d'autres fins que ce pourquoi ils avaient été formés, c'est-à-dire la mécanique de moteurs de véhicules lourds. Le besoin de main-d'œuvre concernait donc la mécanique de remorques (et d'équipement périphérique) davantage que la mécanique de moteurs de camions.

Fort de ce constat, Emploi-Québec se disait prêt à reconnaître et à financer, dans les limites de ses responsabilités, la formation de travailleurs en Mécanique de remorques de camions, moyennant évidemment, la contribution nécessaire du secteur de l'éducation ainsi que celle de l'industrie locale.

La Commission scolaire des Chênes fit appel au réseau national de l'éducation et obtint de la Commission scolaire des Trois-Lacs (région de Vaudreuil-Soulanges) du matériel didactique ainsi que le programme déjà existant de Mécanique de remorques de camions.

Les partenaires du milieu du transport fournirent la substantielle somme de 100 000 $ ainsi que l'équipement lourd nécessaire à la formation. Des locaux spécialisés furent loués et aménagés et des enseignants spécialisés dans ce domaine furent recrutés.

Un programme court et qualifiant en Mécanique de remorques de camions, d'une durée de 720 heures, sanctionné par une attestation d'études professionnelles (AEP), est présentement dispensé par la Commission scolaire des Chênes. Une première cohorte d'ouvriers qualifiés a investi le marché du travail, en mars 2006, pour le plus grand bien de l'industrie du transport de marchandises de la région de Drummondville.

Au-delà de 80 % des étudiants inscrits avaient déjà un emploi avant la fin du programme. Ces nouveaux travailleurs ont libéré effectivement les mécaniciens de moteurs qui pourront concentrer leurs interventions dans leur domaine traditionnel de travail; les nouveaux mécaniciens de remorques, quant à eux, s'attaqueront aux problèmes de plus en plus nombreux de l'équipement périphérique. Voilà de quoi satisfaire « tout le monde et son père ».

S'il est une leçon à tirer de tout cela, celle-ci réside dans le formidable pouvoir de la concertation et du partenariat. Emploi-Québec, les commissions scolaires et la grande industrie, lorsque regroupés et attentifs aux besoins du milieu, possèdent des leviers permettant de trouver solution à plusieurs problèmes de main-d'œuvre. Une certaine souplesse, la bonne foi des partenaires, et surtout, leur mobilisation commune, feront tomber bien des obstacles. Et, qui plus est, la recette est facilement exportable.

Pour plus d'information sur ce projet, on peut communiquer avec madame Johanne Lachapelle, coordonnatrice du Service aux entreprises de la Commission scolaire des Chênes au (418) 525-8354.

Agent de sécurité :

ÉTUDE DE PERTINENCE

L'étude de pertinence est une étape importante à franchir dans le processus d'élaboration de programmes d'études menant à une attestation d'études professionnelles (AEP). Elle vise à fournir des données et des recommandations ayant trait à la pertinence d'élaborer un programme d'études menant à l'AEP.

Un regroupement de sept commissions scolaires, appuyées par huit autres, a récemment produit une telle étude de pertinence pour la fonction d'agent de sécurité. Cette fonction de travail était dans la mire de ces commissions scolaires depuis plusieurs années. Sensibles aux besoins des entreprises de leurs milieux, elles avaient comblé le besoin par une offre de formation sur mesure. Ainsi, cet important mouvement de concertation procède d'une volonté commune d'enfin mettre un certain ordre dans un dossier qui, depuis trop longtemps, se développe au gré de chacun et de façon un peu anarchique.

L'étude a été suivie par un avis formel émanant d'Emploi-Québec, favorable au développement d'une AEP pour la fonction de travail d'agent de sécurité.

Bref, le besoin était déjà identifié depuis longtemps et plusieurs commissions scolaires avaient développé une expertise reconnue par le milieu. Les entreprises œuvrant dans le domaine de la sécurité employaient allègrement (et emploient toujours d'ailleurs) les finissants de ces divers programmes de formation. Le problème : les programmes offerts ne sont ni standardisés ni qualifiants et ne permettent pas une très grande mobilité professionnelle.

L'étude de pertinence, produite par le regroupement de commissions scolaires, fait ressortir un éventail très élargi de besoins; l'agent de sécurité, où qu'il travaille, doit répondre à des demandes variées faisant appel à des compétences pointues, voire spécialisées. Les entreprises se doivent d'être de plus en plus exigeantes dans le recrutement de nouvelle main-d'œuvre. Malheureusement, les programmes de formation actuels sont souvent conçus pour répondre à des besoins d'entreprises en quête immédiate de main-d'œuvre. Qui plus est, le plus souvent, on se forme sur le tas et la formation reçue est minimale et accélérée.

La suite de l'article à la page suivante...

La Fédération des commissions scolaires du Québec

Retrouvez-nous sur notre site Internet:
http://www.fcsq.qc.ca/

Suite… Agent de sécurité : ÉTUDE DE PERTINENCE

Le ministère de la Sécurité publique devrait bientôt prendre position sur la nécessité de réglementer la fonction et sur celle d'exiger une formation spécifique permettant d'exercer le métier qui, d'autre part, est déjà reconnu par la classification canadienne des professions. On peut dès lors comprendre que, même sans obligation formelle émanant du ministère de la Sécurité publique, le MELS ait accepté d'autoriser le financement du développement d'un programme de formation standardisé et qualifiant menant à une attestation d'études professionnelles (AEP). Par ailleurs, on sait que le ministère de la Sécurité publique affirme déjà, dans son Livre blanc, l'importance de la formation pour les agents de sécurité.

L'étude de pertinence a été menée par la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour le compte du regroupement de quinze commissions réparties sur l'ensemble du territoire du Québec. C'est aussi cette dernière qui a reçu le mandat de procéder au développement de ce nouveau programme.

Les commissions scolaires partenaires dans ce dossier :
de la Capitale / de Laval / de la Pointe-de-l'Île / Riverside / de la Seignerie-des-Mille-Îles / des Trois-Lacs / Marguerite-Bourgeoys

Les commissions scolaires en appui dans ce dossier :
au Cœur-des-Vallées / du Chemin-du-Roy / des Chic-Chocs / De La Jonquière / du Pays-des-Bleuets / des Draveurs / des Hauts-bois-de-l'Outaouais / des Portages-de-l'Outaouais

Pour en savoir davantage sur ce dossier, on peut communiquer avec Robert Goyer de la FCSQ au (514) 602-3467.

Les finissants de la première cohorte, en Mécanique de remorques à la Commission scolaire des Chênes.

AEP - PROGRAMMES DISPENSÉS OU PLANIFIÉS

Titre	*Accr*	*C. S.*	*Région*	*Début*	*Fin*
Agent de recouvrement		Marguerite-Bourgeoys	Montréal	2006-01-23	2006-10-06
Commis du commerce de l'alimentation	X	de Montréal	Montréal	2005-09-06	2006-03-10
Cuisine pour chaînes de restaurant	X	de Charlevoix	Capitale-Nationale	2005-02-28	2005-06-30
Cuisine pour chaînes de restaurant	X	des Laurentides	Laurentides	2003-10-20	2004-02-18
Cuisine pour chaînes de restaurant	X	du Fer	Côte-Nord	2004-11-08	2005-03-18
Esthétique automobile	X	Marguerite-Bourgeoys	Montréal	2006-11-06	2007-03-30
Fabrication de portes et fenêtres	X	Marguerite-Bourgeoys	Montréal	2007-01-29	2007-06-08
Laminage et finition de produits en fibre de verre	X	Beauce-Etchemin	Chaudière-Appalaches	2005-12-05	2006-03-31
Laminage et finition de produits en fibre de verre	X	Marguerite-Bourgeoys	Montréal	2006-09-05	2006-12-15
Maintenance d'installations sportives et de bâtiments utilisant un système de réfrigération	X	Marguerite-Bourgeoys	Montréal	2005-12-05	2006-05-12
Maintenance d'installations sportives et de bâtiments utilisant un système de réfrigération	X	Marguerite-Bourgeoys	Montréal	2007-03-13	2007-08-24
Mécanique d'appareils de combustion au mazout	X	de la Pointe-de-l'Île	Montréal	2006-01-06	2006-09-29
Mécanique d'appareils de combustion au mazout	X	de la Pointe-de-l'Île	Montréal	2006-11-20	2007-05-11
Mécanique de remorques de camion	X	des Chênes	Centre-du-Québec	2005-08-15	2006-03-03
Mécanique de remorques de camion	X	des Chênes	Centre-du-Québec	2006-05-08	2006-12-21
Mécanique de remorques de camion	X	des Trois-Lacs	Montérégie	2004-03-01	2004-09-21
Mécanique de remorques de camion	X	des Trois-Lacs	Montérégie	2004-11-01	2005-05-10
Mécanique de remorques de camion	X	des Trois-Lacs	Montérégie	Automne 2007	
Mécanique de remorques de camion	X	de Montréal	Montréal	2006-10-23	2007-05-11
Multibus	X	de la Rivière-du-Nord	Laurentides	2006-06-26	
Multibus	X	des Premières-Seigneuries	Capitale-Nationale	2006-01-30	2006-04-14
Multibus	X	de la Capitale	Capitale-Nationale	2007-01-08	2007-06-15
Opérateur de machines à travailler le bois	X	de Saint-Hyacinthe	Montérégie	Automne 2007	
Opérateur sur machine-outils à commande numérique	X	de la Capitale	Québec	2007-01-08	2007-06-15
Opérateur sur machine-outils à commande numérique	X	de la Seigneurie-des-Mille-Îles	Laurentides	2006-09-11	2007-03-09
Opérateur sur machine-outils à commande numérique	X	de Montréal	Montréal	2007-01-22	2007-08-03
Opérateur sur machine-outils à commande numérique	X	de la Pointe-de-l'Île	Montréal	2006-09-18	2007-03-23
Opérateur sur machine-outils à commande numérique	X	de Montréal	Montréal	2006-03-06	2006-08-18
Opération de machine à mouler les plastiques	X	de Montréal	Montréal	2007-02-25	2007-08-24
Ouvrier porcin	X	de la Côte-du-Sud	Chaudière-Appalaches	2004-11-15	2005-05-02
Ouvrier porcin	X	de la Côte-du-Sud	Chaudière-Appalaches	2005-10-17	2006-04-07
Ouvrier porcin	X	de Saint-Hyacinthe	Montérégie	2005-10-11	2006-03-10
Peinture industrielle	X	de la Rivière-du-Nord	Laurentides	2006-08-28	2007-03-02
Peinture industrielle	X	Marguerite-Bourgeoys	Montréal	2004-11-29	2005-06-10
Peinture industrielle	X	Marguerite-Bourgeoys	Montréal	2006-10-23	2007-05-04
Peinture industrielle	X	Marguerite-Bourgeoys	Montréal	2005-11-28	2006-06-09
Secrétaire dentaire	X	de Montréal	Montréal	2006-05-29	2006-12-01
Service à la clientèle	X	des Chênes	Centre-du-Québec	2006-06-05	2006-10-06
Service à la clientèle	X	des Draveurs	Outaouais	2006-10-09	2007-02-03
Soudage semi-automatique	X	de Saint-Hyacinthe	Montérégie	2006-02-13	2006-07-14
Soudage semi-automatique	X	de Saint-Hyacinthe	Montérégie	Automne 2007	
Soudage des alliages d'aluminium	X	des Rives-du-Saguenay	Saguenay-Lac-St-Jean	2005-03-07	2005-05-13
Soudage semi-automatique	X	Beauce-Etchemin	Chaudière-Appalaches	2005-11-14	2006-05-05
Soudage semi-automatique	X	des Rives-du-Saguenay	Saguenay-Lac-St-Jean	2006-01-19	2006-06-16
Transformation du bois d'œuvre	X	de Saint-Hyacinthe	Montérégie	2006-01-30	2006-07-06
Transformation du caoutchouc	X	des Sommets	Estrie	2004-05-03	2004-08-27